

COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS

AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

(A déposer au format PDF à secretariat-presidence.caa-nancy@juradm.fr)

Conformément à l'article R. 221-16 du code de justice administrative : « (...) Ils indiquent, à la fin de chaque année civile, au président de la cour administrative d'appel si des missions leur ont été confiées et, dans ce cas, lui adressent la liste des rapports qu'ils ont déposés et des missions en cours devant les juridictions administratives. Ils indiquent également les formations suivies en mentionnant les organismes qui les ont dispensées ».

NOM :

Prénom :

Rubrique d'inscription :

1.	4.
2.	5.
3.	6.

1. Des modifications relatives à votre identité ou à vos coordonnées sont-elles intervenues au cours de l'année ?

OUI NON

2. Avez-vous été désigné(e) par ordonnance au cours de l'année écoulée ?

OUI NON

3. Avez-vous suivi des formations au cours de l'année écoulée ?

OUI NON

Si OUI, merci de bien vouloir compléter les tableaux concernés ci-dessous :

Si NON, daté et signé page 1

Fait à,
Le

Signature :

3. FORMATIONS SUIVIES AU COURS DE L'ANNÉE 2023

DATE	Libellé de la formation	Organisme

Fait à,
Le

Signature